



AVIS

Objet: Devimolux Sàrl. – Réalisation des infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier «Am Sprangert» à Beringen.

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Madame la Ministre de l’Environnement du 17 mars 2021, réf EAU/AUT/21/0078, concernant la réalisation des infrastructures d’assainissement dans le cadre du plan d’aménagement particulier « Am Sprangert» à Beringen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 22 mars au 30 avril inclus.

Mersch, le 18 mars 2021

le secrétaire,

le bourgmestre,

[Handwritten signature of the secretary] *[Handwritten signature of the mayor]*